L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 13 MAI 1871.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 13 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à midi, à la Bourse des Négocians : Des Esclaves, rue Royale, entre Dauphine et Bienville — Deux terrains avec bâtisses, rue Julie.

Par Magnée et Fleucher.

Par S. Guinault, à la Bourse d'Encan, encoignure Conti et Royale, à midi — Trente-sept terrains dans le Premier District et un magnifique lot, District.

Par Vincent Ã (Vr., aux Nos 61 et 63 de la rue de Bienville — 300 lots hahitements fins, 300 lots variés de messieurs, chapeaux, malles et valises.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, Gras, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par le même, au No. 14 de la rue Natchez — Jambons, 250 futailles bière de Youngers.

Par Maurice Barrett, sur la façade de la Rotonde, rue St-Louis, entre Royale et Chartres — Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 57 rue Camp — Vente régulière de meubles.

Par F. Ketter, au-dessous de l'Hôtel St-Charles — Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encans Nos 6 et 8 Vieille-Levée—400 caisses bottes, souliers et brodequins.

Par Jos. N. Robert, au No 44 de la rue Vieille-Levée—50 lots marchandises sèches, merceries, ustensiles à pêcher, etc.

ATTENTION !!
Propriété améliorée de valeur à l'encan par le shérif.

Nous appelons l'attention publique sur la vente d'encan qui aura lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négocians et des Manufactures, rue Carondelet, par le ministère du shérif, de deux terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont construites, situés rue Julie, entre celles des Magnolias et Fleucher, Premier District.

Pour le détail et les conditions voir l'annonce.

Pour Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Fishers Printing Office", encoignure des rues Camp et Perdido.

LES CANDISPERS et sans MÉLANGE.—Concerts Sec en tous genres chez J. VILLARIBIA & Co., successeurs d'Ernest Corpin, 93 rue Vieille-Levée.

THEATRES.

AUJOURD'HUI, SAMEDI.

OPÉRA.—Mignon.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—A midi, et le soir, Home et Trying it on.

Bonnes paroles pour la France.

Au milieu des circonstances douloureuses que traverse la France, il est consolant d'entendre quelques bonnes paroles adressées à cette nation, par un homme ses travaux placent au rang des illustrations de la science.

C'est un juste tribut d'hommages aux services que la France a rendus à la cause de la civilisation. Voici ce qu'en dit notre confrère du *Courrier des Etats Unis*, dans un parlé de la libéralité témoignée par la population de Boston à l'occasion du Bazar tenu récemment dans cette ville au profit des victimes de la guerre en France.

Nous avons donc contracté vis-à-vis de cette de Boston une dette de reconnaissance que la France se rappellera avec bonheur; mais un des meilleurs souvenirs qu'elle gardera du *Bazar* dont on a fait si précieux résultats matériels, c'est l'éloquent éloge qu'a fait de ce pays, dans le petit journal publié à cette occasion sous le titre de *Bulletin*, l'illustre professeur Agassiz, l'une des plus brillantes de ces sommités de la science qui ont le plus honorables pays.

Il a savoir exposé les misères de nos nations qui ont souffert de la guerre et qui ont pu seulement d'assez rares et impossibles des fautes qui ont causées. M. Agassiz explique dans cette mesure les déchirements de notre pays et en prois par l'appel de voir lui échapper encore les institutions libérales que ses successives lui ont vainement ravir, et par les craintes qu'inspire à certaine un gouvernement dont les les plus éminents ont été associés à des monarchiques du passé. Puis, dans un magnifique langage nous allons essayer de traduire, le ce que lui inspire encore l'avenir France, en rappelant ses vertus et ses véritables gloires, et ses gloires que ne peuvent lui ce que lui peuvent ternir ni ses gouvernantes, ni l'abaissement de ses armes, ni les invasions étrangères même les dissensions intestines ce moment, tendent si fatale à obscurcir leurs yeux du monde. Il dit, alors que la France était les siècles républicains qu'elle a l'une des plus brillantes périodes intellectuel que le monde ait connu. Je ne parle pas d'une de ces distinction littéraire si fréquemment son histoire, pleine de vivacité et remarquable par l'esprit de la plus pureté et la pureté et la grâce; je parle ou ce moment d'un centre de travaux, d'un autre ordre d'ouvriers. Ces hommes ont été des ouvriers et originaux. Ils ont de nouveaux chemins à la science; et découvert les lois qui régissent ces leur œuvre a été de celles qui ont et élèvent l'humanité, et l'hé-ils moins qu'ils laissé ne sera jamais car il est inaliénable comme la vé-même. Des hommes tels que Lagrange, Laplace, Harry Davy, Berthollet, Biot, Gay-Lussac, Fourcapital, Fourcroy, Thénard, Carnot, Ampère, Fresnel, Arago, Berthollet, Geoffroy St-Hilaire, Cuvier, Latreille, les trois Jussieu, Brongniart, Larrey, Bichat, Broussais, Laënnec, Esquirol, Broussais, Laënnec, Pelletan, — les héros intellectuels de ces dix-huitième et du commencement du dix neuvième siècle, n'étaient-ils pas d'une faible race. Pour moi, je ne pas que la nation qui a donné naissance à de si nobles enfants dans l'espace du siècle et à tant d'autres de la trempe qui les ont précédés, n'ait elle de virilité.

Nous hommes n'ont pas été seulement logies dans les cours ordinaires, des distingués par le plus haut titre de leur nation spéciale; ils ont été des géniens, des explorateurs intellectuels, ouvreurs de nouvelles terres dans de la science.

Que ne devons-nous pas aux instituts d'instruction en France, à leur méthode et à leurs méthodes actuelles d'enseignement ! *L'Ecole Normale, l'polytechnique* n'ont-elles pas été des pour les autres nations civilisées! modèles d'un âge mûr vous diront leur temps la médecine ne pouvait difficile que dans la grande médecine de France. Notre Admirable phares reconnaîtra sans hésiter les découvertes de Fresnel. Les travaux dans l'obscurité de la nuit serait pas aussi aisé comme il l'est aujourd'hui. L'anatomie comparée doit ses aux travaux de Cuvier. La paléontologie est de même origine française. Laplace un rang élevé à côté de Newton et Schultz. La science de l'ingénieur est le fruit des grandes entreprises la République française; et la républicaine a créé un tel prestige aux grands découvreurs Alexandre de Humboldt, que tous deux lui ont donné leurs années de leur vie. En l'Allemagne doit son élévation actuelle, dans une grande mesure cette activité intellectuelle qu'a la France. L'Angleterre, aussi, a leurs et très honorable dette envers la sœur voisine d'Outre-Manche. L'Amérique a sa part des mêmes

La France avait été fidèle à elle-même, qui est aussi le génie d'ensemble, conservateur! l'esprit élevé qui distinguent beaucoup de l'homme; si son investigation continué à saisir la vérité renommée, elle aurait encore une intellectuelle parmi les elle l'avait au début. Mais illustrations surhumaines le relâchement ordinaire. Apprenons donc sur son exemple ce que quelle ralentissement intellectuelle peut être pour les satisfactions perpar le manque de vertu peut-être suffisamment que peu de nations digne de nous d'offrir à une ... ; ... notre bienfaitrice à ... cordiale. Quand la France souffrions avec une nouvelle force ... ; puissent-ils avoir à venir que les accents qu'elle a reçus ... étaient dignes de l'une et ... et encouragent, et ne une de ... humiliantes sans chaleur et ... Il n'y a pas de doute que ces ... nourrira et vertus des ... et des enfants en détresse. Mais ... œuvre plus élevée encore ... contour cet appui moral sans lequel ... libéralité n'eût pas été plus du ... passager qu'il apportera à ... heureux isolés."

La chapellerie Rob. E. Lee, coin Royale et Royale, on nettoie les panamas ...

Le général R. E. Lee, écrivant à la ... janvier 1867 : "Son simple ... et l'expérience que mes filles ... en s'en servant, font de la ... A COUDRE de Wheeler & Gibbs ... strument favori dans ma famille." ... vendre par M. S. Hadrick, rue du Canal, ... 189, à la Nlle-Orléans.

La machine à coudre de Grover & ... qui ne coûte que $20, a obtenu les ... prix partout où elle a été exposée. ... A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

Allez tous, grands et petits, à la ... chapellerie Rob. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — La *matinée* annoncée pour aujourd'hui, ne peut avoir lieu.

Ce soir, la deuxième représentation de l'œuvre nouvelle d'Ambroise Thomas, *Mignon*, qui a obtenu, mardi, un si grand et si légitime succès. Le libretto de *Mignon* est intéressant, et la musique, digne du maître qui l'a composée. Les interprètes sont à la hauteur de leur tâche, et le poétique décor de M. Philastre ferait, au besoin, à lui seul le succès de la pièce.

Demain, dimanche, bénéfice de M. Vallée, régisseur général, troisième représentation de *Mignon*. — La vaste salle aura peine, ce soir-là, à contenir la foule.

TABLEAUX ET BAL A L'OPÉRA. — C'est mercredi prochain, 17 courant, que la Société de Bienfaisance des Dames de la Nouvelle-Orléans doit donner à l'Opéra des tableaux suivis d'un grand bal, dans le but d'achever le tombeau des confédérés, dans le cimetière Greenwood, d'acheter des jambes artificielles pour les invalides et de continuer à secourir les veuves et les orphelins. On peut se procurer des loges et des places réservées chez M. E. A. Tyler, rue du Canal, et des billets dans les principaux magasins.

LA REPRÉSENTATRICE AU BÉNÉFICE DES ARTISTES DRAMATIQUES DE FRANCE.—Nous publions aujourd'hui le programme de la représentation extraordinaire que les artistes de l'Opéra doivent donner, jeudi prochain, au bénéfice de l'Association des artistes dramatiques de France. Madame Ursule CARMIER, la cantatrice accomplie qui a, plusieurs fois, rempli avec tant de distinction l'emploi de première forte-chanteuse sur notre scène lyrique, a bien voulu donner son concours pour cette représentation. C'est un attrait de plus ajouté à celui du programme qui est ainsi composé :

1o—L'Ouverture et le second acte de MIGNON ; c'est au second tableau de cet acte que l'on voit le décor de M. Philastre.

2o—Le second acte (trio et final de GUILLAUME TELL.

3o—Le Pas des Bouquets, divertissement.

4o—Le second acte de CHARLES VI, comprenant le duo des cartes, chanté par Mme Cambier et M. Dumestre.

5o—Le troisième acte (l'acte du jardin) de FAUST.

On nous prie d'annoncer que l'on peut dès à présent retenir des places au controle pour cette représentation.

MUMÉNS DE L'ILLUSTRATION. — MM. Roux Rey & Bech, 20, rue Royale, ont reçu de nouveaux envois de l'*Illustration*, comprenant les numéros de novembre, mars et avril. On y trouve les portraits des généraux qui ont joué un rôle dans les derniers événements et les principaux épisodes du temps.

BUREAU DES COMMISSAIRES D'EMIGRATION.—Nous appelons l'attention des planteurs et de leurs agents sur l'avis du Bureau d'émigration. M. Edouard Gottlieb est sur le point de partir pour l'Europe comme agent des Commissaires d'émigration, dans le but de faire venir des émigrants spécialement de l'Alsace et de la Lorraine. Les personnes qui désirent des travailleurs feront bien de conférer avec M. Gottlieb le plus tôt possible, au bureau, rue de la Commune, No 135, tous les jours, de midi à deux heures.

FOIRE DE ST. PATRICK.—C'est madame Waldo qui tient la table du *Times* à la foire des dames de St. Patrick, salle des Odd-Fellows. Elle se tiendra à sa table de midi à une heure et tous les soirs, pour recevoir les votes qui doivent décider du sort du bel orgue dont nous avons parlé et qui sera donné soit à la "Retraite de la Louisiane" soit à l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres.

☞ On fait queue à la porte de la chapellerie de la rue Royale, coin St-Louis. Pourquoi ? Parce que les chapeaux s'y vendent à un bon marché fabuleux.

EGLISE CATHOLIQUE DE CARROLLTON.—Les dames de Carrollton organisent en ce moment une grande fête au bénéfice de l'Eglise Catholique de cette localité, qui est en fort mauvais état. Elles sollicitent le concours des catholiques de la Nouvelle-Orléans qui, nous en sommes persuadés, s'empresseront de répondre à leur appel. La foire se tiendra dans la salle du *Star Hook and Ladder Co. No 1*, rue Madison. Elle s'ouvrira le 18 du courant et se terminera le 20.

VOTEZ POUR LES PETITES SŒURS DES PAUVRES.—On vote à la table du *Times*, à la Foire des dames de St-Patrick, salle des Odd Fellows, pour un magnifique orgue qui sera donné à l'Asile des Petites Sœurs des Pauvres, au troisième district, si cet asile obtient plus de voix que l'asile connu sous le nom de "Retraite de la Louisiane," tenu par les Sœurs de Charité, dans le quatrième district. On peut voter au bureau de l'*Abeille* pour l'un ou l'autre asile.

LA FORCE MOTRICE NOUVELLE. — Le char au gaz ammoniac partira aujourd'hui de la statue de Clay, rue du Canal, à midi et quart, à 1 heure 1/4, à 3 heures 1/4 et à 5 heures 1/2 du soir.

Des livres de souscription au capital social de la Compagnie, sont ouverts au bureau de l'*Abeille* pour l'un ou l'autre asile.

Des livres de souscription au capital social de la Compagnie, sont ouverts au bureau de l'*Abeille* pour l'un ou l'autre asile.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Fishers Printing Office", encoignure des rues Camp et Perdido.

☞ Allez tous, grands et petits, à la chapellerie Rob. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui ne coûte que $20, a obtenu les premiers prix partout où elle a été exposée. A vendre, au No. 182 de la rue du Canal.

☞ Allez tous, grands et petits, à la chapellerie Rob. E. Lee, coin Royale et St-Louis.

☞ Vous trouverez de beaux et bons chapeaux à prix réduits ! Adressez-vous au coin Royale et St-Louis.

$65.—C'est le prix actuel de la célèbre machine à coudre de Grover & Baker. Elle est la plus répandue en Europe et en Amérique et les personnes qui la possèdent n'ont pour des éloges.—S'adresser au 189 de la rue du Canal.

☞ ALLEZ VOIR le Réfrigérateur-Modèle (ICE KING REFRIGERATOR) au No 6 rue Carondelet, tous les jours, de 9 heures du matin à 5 heures du soir. L'eau y gèle par l'effet seul de la température intérieure. C'est le seul Réfrigérateur qui conserve indéfiniment les viandes, légumes, etc.

AVERTISSEMENT NOS 54, 55, 56 et 57.—Voyez la colonne des notices spéciales. Mort de D. C. Bell ; A. Candide ; W. F. Tunnard et F. Repoll, payable au bureau de la Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana, 180 rue Carondelet, dans les 30 jours à partir du 7 mai 1871. 7 au 14

☞ Si vous avez peu d'argent et que vous désirez un bon chapeau, allez au coin des rues Royale et St-Louis.

☞ Le fameux remède du Dr. Boyer, de Paris, pour la guérison prompte et sûre de la goutte et des rhumatismes, se vend au dépôt est chez C. Duhamel 111, rue du Canal, était épuisé ; 300 de ces remèdes complets, attendaient cet envoi sont prêts d'en voyer leurs ordres. Le prix du remède complet est de $15. Dépôt du Phénol Bobœuf.

NOUVELLES ADDITIONNELLES PAR LE CABLE.

Convocation d'une assemblée à Bordeaux par Gambetta.

Ordre d'arrestation de Gambetta.

Menées impérialistes.

Versailles, 7 mai. — M. Léon Gambetta vient de lancer du appel adressé à tous les conseils municipaux des diverses villes de France, pour les engager à nommer des délégués à une nouvelle assemblée nationale qui se réunirait à Bordeaux en opposition à celle qui siége à Versailles.

M. Thiers et ses collègues expriment une grande indignation de ce mouvement inattendu et audacieux contre le gouvernement de Versailles, et Thiers a donné ordre d'arrêter et d'emprisonner Gambetta et Lanrier son complice.

Versailles, 8 mai.—M. Thiers a lancé un ordre qui interdit la réunion des délégués des municipalités convoqués à Bordeaux par la proclamation de Gambetta. Il recommande aux municipalités de rester formes dans leur fidélité au gouvernement de Versailles, le seul gouvernement légal existant en France.

Le *Journal Officiel* de Versailles déclare que le gouvernement emploiera des moyens [illegible] contre Gambetta et ses complices qui convoque à Bordeaux.

Des mécontentements ont eu lieu fréquemment dans l'Assemblée depuis peu, et plusieurs députés sont ouvertement opposés à la politique de Thiers sur diverses matières. Thiers lui-même a beaucoup d'ennemis personnels. Gambetta savait cela et il a cru l'occasion excellente pour amener une rupture dans l'Assemblée et établir un nouveau gouvernement. On dit que ce mouvement avait des partisans dans l'Assemblée et qu'il a lieu dans l'intérêt d'un parti tout organisé et composé de gens primitivement attachés au gouvernement de Versailles.

On vient de découvrir ici un complot bonapartiste dans lequel plusieurs personnages influents sont impliqués. Malgré la plus étroite surveillance la propagande bonapartiste continue.

La Cour Suprême et le Papier-monnaie.

Le Bulletin de New York, excellent journal financier hebdomadaire que nous recommandons aux hommes d'affaires, contient, dans son dernier numéro, l'article suivant :

"La Cour Suprême vient de se prononcer sur un nouveau procès qui lui était soumis relativement à la légalité du papier-monnaie. Aux termes de son arrêt, la loi autorisant l'émission du papier-monnaie est constitutionnelle, *qu'elle s'applique aux contrats signés avant la promulgation de cette loi, ou aux contrats postérieurs.*

"Cette décision, que nous ne craignons pas d'appeler malheureuse, est contraire à celle qu'a rendue la même Cour, l'année dernière, on se le rappelle. Elle excitera un profond regret dans les milieux où l'opinion rendue l'année dernière avait été approuvée par les lumières du barreau ; elle répondait aux inspirations du bon sens, qui fait deviner le libertés dont on n'est pas encore jouissant de ce qui leur paraît juste et conforme aux guides dans leurs appréciations juridiques : Etats, compagnies, particuliers, s'intéressent empressés de se conformer à l'interprétation de la Cour pour le règlement de leurs contrats. Rien ne dégénérant à un aussi court intervalle, la cour judiciaire jette la perturbation dans les intérêts. Il introduit une nouvelle confusion dans l'interprétation des lois, et porte atteinte au principe de la justice et de la sécurité des contrats, non seulement dans notre milieu, mais aussi parmi les nombreux créanciers du pays à l'étranger.

"Ce qu'il y a de plus malheureux dans tout cela, c'est que la presse est presque unanime à supposer que des considérations tout-à-fait étrangères aux questions de droit ont amené ce singulier arrêt.

De puissantes corporations, dit la *Tribune*, investies d'une grande influence par leur richesse, ont, un immense intérêt dans la question, et dans presque tous les cas, la présente décision leur est favorable, tandis qu'elle est généralement préjudiciable aux intérêts individuels. C'est là un fait qui ne préjuge pas la justesse de la décision, et qui n'amoindrit aucune de ses conséquences, si la légalité était bonne donc. Mai quand on considère la carrière pénitif du premier jugement, il est difficile de croire que l'opinion publique puisse acquiescer volontiers au second.

D'ailleurs, cette décision, en admettant qu'elle soit conforme à la lettre du code, est contraire au sens commun. On n'oublera pas non plus que la première décision ne fut rendue qu'après une étude approfondie, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, puisque les débats ont été commencés et terminés hardi.

Les journaux disent carrément que les deux juges Bradley et Strong, qui ont fait changer la jurisprudence en grand avantage des plus puissantes compagnies de chemins de fer du pays, étaient eux-mêmes intéressés dans cet intervention de leur nomination.

"Jusqu'ici, la Cour suprême des Etats-Unis avait été le seul corps public qui n'eût jamais été accusé de corruption !! Malheureusement, la moralité du pays n'est pas en progrès !"

LA PRESSE DE PARIS.—Est-ce à la presse parisienne qu'il serait réservé de donner le signal du réveil de l'esprit d'ordre public contre les excès qui déconcertent Paris ! On serait tenté de le croire.

L'Opinion nationale, malgré l'arrêté de la Commune, qui suspendait sa publication, a paru mercredi soir.

Voici comment notre courageux confrère explique la détermination qu'il a prise de continuer son œuvre :

On lit dans l'*Officiel* de Paris :

"La Commune, considérant qu'il est impossible de tolérer dans Paris assiégé des journaux qui prêchent ouvertement la guerre civile, donnent des renseignements militaires à l'ennemi, et propagent la calomnie contre les défenseurs de la République, a arrêté la suppression des journaux le *Soir*, la *Cloche*, l'*Opinion nationale* et le *Bien public*."

"Sans rechercher quel droit peuvent avoir ces messieurs de la Commune à supprimer d'un trait de plume une propriété considérable, en privant de leur gagne pain plus de deux cents personnes, le même jour, nous nous bornerons à constater que, jusqu'à l'heure présente, nous n'avons reçu aucune pièce, aucune notification qui confirme la nouvelle ci-dessus.

"Les rédacteurs présents : Ch. Sauvestre, J. A. Barral, L. Jesierski, A. Meray, A. Hibruit, J. J. Blanc.

De son côté, le *Bien public*, suspendu comme l'*Opinion nationale*, par les dictateurs de l'Hôtel-de-Ville, a continué à paraître ; il proteste énergiquement contre le despotisme de la Commune :

"On vient de lire la note anonyme du *Journal officiel*.

"La Commune ose ce que jamais l'empire n'a osé ; elle supprime les journaux et il nous plaît, devant cet étrange mépris de tous les droits et de toutes les lois, de nier insoucieusement ce que de telles tyrannies trouvent des servitudes à leur niveau. Nous ne nous dissimulons pas que la Commune a la force et qu'elle peut tout comme elle ose tout, mais, pour l'honneur du journalisme, nous voulons qu'on sache que, si ne la point subir sans protestation et ne l'a jamais accepté.

"La rédaction du *Bien public*."

On mande de Zurich, 14 avril :

"Le conseil de guerre fédéral, prononçant dans l'instruction ouverte à charge de plusieurs officiers français, prévenus d'avoir pris part aux excès commis à Tonhalle le 9 mars, vient de rendre un jugement qui condamne les officiers arrêtés, Didier, Raimond, Poirel et Foyer, à trois mois d'emprisonnement, au payement des frais et d'une indemnité de 3,000 francs au bénéfice Riedel, de 700 francs à l'établissement Tonhalle et de 100 fr. à son propriétaire. Les autres accusés ont été acquittés.

"Les prévenus étaient au nombre de huit : 2 capitaines, 2 lieutenants, 3 sous-lieutenants, 1 serpent, et 3 absents condamnés par contumace ; ils appartenaient tous à la ligne et à la mobile.

"Les dépositions des témoins ont constaté que huit Allemands ont été blessés plus ou moins grièvement, un seul, le photographe Riedel, Saxon, a reçu un coup de sabre sur le front, qui lui a fendu le crâne ; la blessure est toujours bénigne, les médecins donnent de la guérison. Parmi les prévenus, trois ont reçu de légères contusions."

—L'ex-homme d'affaires du maréchal de MacMahon a reçu la visite d'un délégué de la Commune.

Cet individu, accompagné d'une vingtaine de gardes nationaux, se présente rue du Luxembourg, 5, chez M. Demony, à neuf heures du matin.

La porte étant fermée et difficile à ouvrir, on entre par une fenêtre.

La cuisine réalisée : un serrurier fut mandé et, au bout de quatre heures de travail, le coffre-fort cédé. Dix mille cinq cents francs en or furent enlevés.

Une seconde entrée demande six heures de travail : elle ne contenait que des papiers de famille.

PAR LE TELEGRAPHE

Dépêches transmises à "l'Abeille."

Continuation des opérations militaires devant Paris.

Chaque parti réclame la victoire.

Discours de Bismarck au parlement d'Allemagne.

Les forts de Paris ne seront pas évacués de si tôt.

Proclamation du comité de sureté publique.

Organisation Bonapartiste dans toute la France.

Convocation de conseils municipaux.

Visite du ministre américain à l'archevêque de Paris.

Deux lettres de M. Washburne sur ses rapports avec les autorités de la Commune.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 12 mai—Les Communeux récusent des victoires en faisant les succès des troupes de Versailles. Ils ont repris le fort de Vanves à la baïonnette.

Un gouvernement s'étend en lieu autour d'Issy, et les Communeux prétendent avoir repris le parc d'Issy.

Les troupes de Versailles font des tranchées devant la porte Maillot et concentrent des troupes dans le Bois de Boulogne. Il y a eu aujourd'hui un feu vif de monopodesque autour de Bicêtre.

Victor Schœlcher a été arrêté.

Londres, 13 mai—Le *Standard* de ce soir contient une dépêche qui affirme que les forces de la Commune se dépeuplent, que 12,000 hommes et que l'armée de Versailles aurait pu entrer aujourd'hui dans Paris si elle avait voulu.

Londres, 13 mai—Aujourd'hui, dans la Chambre des Lords, lord Redisdale a demandé si les Etats-Unis pouvaient légalement lever la question de compensation pour les dommages et les marchandises détruites par l'Alabama. Il a soutenu que les Etats du Sud de l'Union américaine étaient responsables des dépréciations de l'Alabama et des autres navires de même genre et que le gouvernement fédéral avait le droit de saisir et de détenir légalement l'Alabama, car ce navire n'était pas armé quand il a quitté les eaux anglaises.

Le comte Lauderdale a dit qu'il partageait la manière de voir de son collègue.

Le comte Granville a dit qu'il était content que la question de l'Alabama ait été vidée, car cela lui donnait l'occasion de déclarer que l'arrangement fait à Washington n'avait pas été conclu sur le pied de faveur, et lord Redisdale, et que les commissaires de la cour n'avaient pas même suggéré. Il a promis qu'avant de quitter le pouvoir, il tente instamment serait donnée pour en examiner approfondi de ses dispositions, mais cette question ne présentait aucune importance serait regrettable.

Rien de nouveau de Paris.

Londres, 13.—Arrivés : Virginia, Europa, Lech, et le steamer de la malle Lamar, d'Amérique.

Berlin, 13 mai—Au Parlement Allemand, aujourd'hui, Bismark a donné les détails de sa récente visite à Francfort pour opérer avec le prince de Hohenzollern. Il a dit que si Prusse en vint à la guerre, elle compté les Allemands eussent pris position de Paris. Quant à l'abrogation du traité de commerce, Bismark a dit que l'abandon par la France de cet instrument serait préjudiciable au but et l'espoir d'augmenter des droits et des taxes indirectes nécessaires pour liquider la dette. La ratification du traité sera échangée le 20 du courant.

Versailles, 13 au soir. — Les troupes de gouvernement ont fait, aujourd'hui, une reconnaissance dans le couvent d'Issy et ont emporté la position. Le feu de l'ennemi a été très vif. Les pertes sont peu importantes. Le gouvernement a été informé que le parc de Meudon est occupé par les insurgés. Nombre d'entre eux ont été tués et 8 canons ont été pris.

Paris, 13 mai — Le comité de sûreté publique a fait une proclamation qui dit : La République est menacée de danger plus grand à un point mortel. La trahison avait pénétré dans nos rangs et des sommes avaient été dépensées pour corrompre. La reddition d'Issy par Rossel était le premier acte du drame, et l'ouverture des portes de Paris devait le suivre. Une majorité des coupables a été arrêtée. Une cour martiale est maintenant en séance, et sera prompte et sera exemplaire.

Le général Delescluze rapporte que les remparts sont sûrement gardés pour empêcher une surprise.

Le Bien-être publie une vaste organisation Bonapartiste existe dans toute la France.

Les démissions de la Commune prennent des dimensions sérieuses ; la convocation de quatre congrès municipaux à Bordeaux, Lyon, Nantes et Lille.

Londres, 13 mai. — Le comte Granville, après avoir parlé du traité à la Chambre des Lords, annonce que le traité sera entre les mains du gouvernement vers la fin de la séance prochaine et qu'elle serait promptement soumise à la considération du Parlement.

NOUVELLES DES ANTILLES.

Nouvelle Amsterdam, Berbice, 5, par Kingston, Jamaïque — Les journaux de cette colonie dénoncent le traitement tyrannique que les maîtres d'école font subir aux coolies. Il paraît que ces derniers sont pas se plaindre et se soumettent au traitement qui est presque inhumain.

Santo-Domingo, 6 mai—Des milliers de gens ayant la cholque, (mal aux doigts de pied) étant dans les hôpitaux.

Demerara, 7 mai—La récolte de sucre est la plus grande que ait jamais vue ici.

Havane, 13 mai—Le steamer anglais Sydenham, qui, pendant la tempête d'octobre dernier, s'était jeté sur les récifs de Maltapemba, a été renfloué dans ce port aujourd'hui.

M. Lauch, le second officier du steamer allemand Koln, qui avait été poignardé par un Italien, pendant la traversée de la Nouvelle-Orléans à la Havane, est mort hier. L'Italien a tiré deux fois sur le coupable, mais il l'a manqué.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 12.—On annonce que le sous-comité de sept du comité sur les outrages au Sud, siégera à Washington pour l'actuelle session.

Le comité du Sénat sur les affaires étrangères a rapporté qu'il avait approuvé dans l'exécution du traité de Washington, nommé un comité pour faire une enquête sur la prétendue préméditée du traité, il s'est séparé à l'unanimité.

Le gouverneur Geary, de la Pennsylvanie, dans un message à la législature, recommande qu'on indemnise les comtés frontières pour les pertes subies pendant la guerre.

Washington, 12 mai.—Le recensement pour la Louisiane donne les chiffres suivants : 321,456 blancs, 366,087 personnes de couleur, 559 indiens, 22 Chinois, 1,000 métis Etats-Unis et 61,897 étrangers presque blanc. Les lieux de naissance pour les gens de couleur qui habitent la Louisiane sont comme suit : Alabama 9733, Arkansas 1833, Californie 1, Connecticut 13, Delaware 29, Floride 183, Géorgie 3688, Illinois 8, Indiana 48, Iowa 2, Kansas 1, Kentucky 8609, Louisiane 353,356, Les blancs nés en Louisiane 327,456, Maine 33, Indiana 566, Maryland 1, Massachusetts 20, Michigan 3, Minnesota 28, Mississippi 17,531, Missouri 1613, New Hampshire 2, New Jersey 22, New York 1, Caroline du Nord 1, Ohio 128, Pennsylvanie 137, Rhode-Island 3, Caroline du Sud 7046, Tennessee 4437, Texas 39, Vermont 5, Virginie 27,828, Virginie Occidentale 40, Wisconsin 1, District de Colombie 48.

Citoyens blancs nés en Allemagne 16,668, France 19,256, Irlande 19,663, Italie 1669, Espagne 1265.

Washington, 12 mai—Le sénateur West, qui a été nommé ministre du département de Paris, en date du 8 avril, dit que le 8 avril précédent il avait reçu des lettres de Paris précédant de Myra, du chanoine de Dieudonné, du vicaire général de Paris et d'autres membres du chapitre métropolitain de l'église de Paris, tous lui adressant un appel désespéré au nom du droit des nations, de l'humanité et de la sympathie, pour qu'il employât ses bons offices en faveur de Mgr Darboy, l'archevêque de Paris, maintenant dans la prison de Mazas comme otage, par ordre de la Commune.

Gray mit quelque hésitation ce qu'il pouvait pour améliorer la situation de l'archevêque prisonnier, il en informerait à la politique du bon gouvernement et répondait aux désirs du secrétaire d'Etat. M. Washburne ne mit en communication avec le général Cluseret, qui, quelque fait être le principal ministre de la Commune, et s'adressa à lui son dans un especial de dépêche, étant absolument dans l'intérêt des bons sentiments de M. de l'humanité, pour voir s'il n'était pas possible de faire sortir l'archevêque de prison.

Le général Cluseret répondit que ce n'était pas son affaire de la juridiction, et que quelque plaisir qu'il eut à voir l'archevêque délivré, il pensait que dans l'état des choses, l'affaire était impossible. L'archevêque n'était pas détenu pour crime, mais simplement comme otage, comme tant d'autres. Il faisait dans les circonstances du moment.

Il pensait qu'il serait inutile de faire aucune démarche dans ce sens. M. Washburne était vivement impressionné par le gouvernement n'occupait, dans l'état d'exaltation où se trouvait l'esprit public à Paris, rien chez l'archevêque. M. Washburne alla au général Cluseret qu'il voulait en faire pour l'assurer qu'il ne manquait de rien. Le général Cluseret y consentit aussitôt et alla avec M. Washburne à la préfecture de police où une permission de voir l'archevêque librement et en tout temps fut déposée.

Prudant de cela, le ministre, accompagné de deux secrétaires, visita la prison et après avoir été introduit dans une cellule vacante l'archevêque y fut bientôt amené en se pré cette. M. Washburne fut profondément touché de l'expression de l'archevêque vénérable en lui dit qu'il avait pris grand plaisir, sur les instances de quelques uns de ses défiles amis, à intervenir en sa faveur, et bien qu'il ne fût pas en présence du ministère de la voie libre, il était bien que de la voir pour s'informer de ses besoins. Il ne pouvait rien faire pour lui, mais